

Introduction

Si la faible efficacité des traitements tocolytiques souligne d'autant l'importance de la prévention des facteurs de risque d'accouchement prématuré, elle renforce également la nécessité, lorsque l'accouchement prématuré est inéluctable, d'une prévention des conséquences de cette prématurité.

En effet, après l'ensemble des mesures prises en France pour la surveillance de la grossesse, il reste encore des efforts à accomplir pour acquérir une meilleure maîtrise des conditions de la naissance, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'une naissance prématurée.

La mortalité périnatale a considérablement baissé ces vingt dernières années pour les enfants prématurés et grands prématurés, au prix d'efforts importants de prise en charge par des services spécialisés et des équipes médicales de haute compétence. Cependant, les évaluations menées en France ont bien montré que le risque de handicap chez l'enfant prématuré est dépendant du site de sa naissance.

La politique adoptée en France a été de développer la prise en charge pédiatrique sur les lieux de naissance, quel que soit ce lieu, par l'envoi d'équipes médicales mobiles et d'ambulances spécialisées. Dans d'autres pays, en particulier les Etats-Unis, la prise en charge a été organisée par le transfert de la mère avant la naissance vers une maternité dotée d'une centre de néonatalogie, quand il devient évident que la grossesse évolue vers la naissance d'un enfant très prématuré ou de très faible poids. Ce système de transfert maternel organisé, appelé « régionalisation des soins périnataux », permet d'offrir les meilleures conditions de naissance et s'est concrétisé par une diminution notable de la mortalité néonatale.

Encourager les transferts maternels est une priorité de la nouvelle politique souhaitée par les responsables français. Tous s'accordent pour dire que la baisse de la prématurité observée en France depuis 20 ans ne concerne pas les femmes présentant un risque majeur. C'est la mobilisation des pouvoirs publics, les progrès technologiques et le développement de la collaboration obstétrico-pédiatrique qui permettront des améliorations dans ce domaine. La progression des connaissances sur le développement du cerveau et la maîtrise de techniques modernes d'imagerie et d'exploration fonctionnelle non invasives constituent indéniablement un progrès pour une prise en charge précoce du fœtus. D'autre part, la diffusion de l'information sur les bienfaits de la corticothérapie anténatale auprès des équipes médicales apparaît comme une mesure essentielle dans la mise en place d'un dispositif de prévention des conséquences d'une naissance prématurée.